

Commune de DOUR

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

(1) Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - ~~il est saisi -~~ que le fonctionnaire délégué est saisi ~~que le Gouvernement est saisi-~~ d'une demande de :

(1) ~~permis d'urbanisation - modification de permis d'urbanisation -~~ **permis d'urbanisme - permis d'urbanisme de constructions groupées - certificat d'urbanisme n°2**

(1) Le demandeur est : **Administration Communale de Dour dont les bureaux sont situés Grand Place n°1 à 7370 Dour**

Le terrain concerné est situé à : **Rue du Général Lemans , 7370 Dour** et cadastré : **Dour (1) section A n° 210N, n° 206C.**

Le projet consiste : **D.IV.22 - Création d'une aire de stationnement**

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles :

- R.IV.40-1, § 1^{er}, 7^o du CoDT renvoyant au décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale ;
- D.VIII.13 du CoDT

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : **AC DOUR Grand Place n°1 à 7370 Dour.**

- **les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et le mercredi également de 13h30 à 16h00;**
- **Les mercredis 01/12/2021 et 08/12/2021 jusqu'à 20 heures ;**

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de : Mme Karina GINES téléphone : 065/761.873 mail : karina.gines@communedour.be

L'enquête publique est ouverte le **22 novembre 2021** et clôturée le **22 décembre 2021**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : AC DOUR Grand Place n° 1 à 7370 Dour,
- par télécopie au numéro : 065/63.36.11,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : karina.gines@communedour.be
- remises à Mme Karina GINES dont le bureau se trouve : AC DOUR Grand Place n°1 à 7370 Dour.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention :
PU/2021/4617//réclamation

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Karina GINES ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : AC DOUR Grand Place n°1 à 7370 Dour, le **22 décembre 2021**, à 12h00.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme - ~~le conseiller en environnement -~~ ~~la personne~~ chargé de donner des explications sur le projet est Mr Pierre CORNANT dont le bureau se trouve à AC DOUR Grand Place n°1 à 7370 Dour.

Dour, le 16/11/2021

